AVERTISSEMENTS AGRICOLES
DLP 17-3-72 289281

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU-CHARENTES
CHARENTE, CHARENTE-MARITIME, DEUX-SÈVRES, VIENNE
12, rue Victor-Hugo — 86 - POITIERS — Tél. : (49) 41.35.55

ABONNEMENT ANNUEL : 25 F.
C. C. P. LIMOGES 4.752.22 W.
Sous Régisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
12, rue Victor-Hugo - 86 - POITIERS

BULLETIN n° 138 - supplément n° 1 - MARS 1972

TRAITEMENTS D'HIVER DE LA VIGNE

Au nombre des soins à apporter au vignoble, il nous semble opportun d'insister sur l'intérêt des traitements d'hiver, encore trop souvent négligés. Certains parasites et ravageurs ne peuvent en effet être combattus qu'à cette époque (Esca) alors que pour d'autres (Excoriose, Cochenilles, Acariose, etc...) les applications en période de repos végétatif constituent la base d'une lutte bien conduite et permettent de réduire sensiblement les infestations ultérieures.

Pour notre région, mars paraît être la meilleure époque pour exécuter ces traitements, après taille et palissage, les maladies et parasites étant plus vulnérables qu'en plein hiver.

ESCA ou APOPLEXIE DE LA VIGNE

Cette maladie, causée par deux champignons distincts, se développe à l'intérieur des bras et du tronc, entraînant à plus ou moins brève échéance la mort des souches. Le flétrissement brusque du feuillage et des grappes en plein été constitue la forme la plus spectaculaire des dégâts : l'apoplexie, accident bien connu des viticulteurs. L'infestation s'effectue par les plaies de taille et ce sont les vignes âgées (à partir d'une quinzaine d'années) qui sont les plus touchées.

Il convient donc d'éviter, dans la mesure du possible, par une taille judicieuse, les plaies importantes. Lors du ravalement des bras ou du tronc la conservation d'un onglet d'une dizaine de centimètres, afin de limiter le dessèchement interne, s'avère une sage précaution. Enfin dans un vignoble atteint, l'arrachage des souches malades et leur destruction par le feu constitue une mesure nécessaire pour éviter l'extension des foyers.

Les traitements chimiques, à base d'arsenicaux solubles (arsenite de soude), appliqués une dizaine de jours après la taille et avant débourrement, permettent de prévenir ou de stopper les mortalités. La dose de 1.250 g d'arsenic à l'hectolitre est préconisée et le traitement sera répété deux années consécutives.

On aura soin d'effectuer une pulvérisation soignée, en visant spécialement les plaies de taille. Il faut compter 300 à 400 litres de solution à l'hectare pour un traitement correct.

En raison des risques de phytotoxicité du produit, il convient de s'abstenir de traiter les vignes mal aoûtées (chlorose, mildiou tardif, sécheresse, surproduction, etc...) et celles qui ont atteint le stade du gonflement des bourgeons.

EXCORIOSE

Nous ne reviendrons pas en détail sur cette maladie décrite dans le précédent bulletin (n° 138), si ce n'est pour insister sur l'intérêt primordial, dans les vignes infestées, des traitements de fin d'hiver.

L'arsenite de soude à raison de 625 g d'arsenic à l'hectolitre, appliqué par beau temps sec, en mouillant correctement la base des sarments montre une efficacité satisfaisante.

Imprimerie de la Station Poitou Charentes Directeur-Gérant : L. BOUYX

P 66

.../...

Lorsque les vignes présentent à la fois excoriose et cochenilles, avec ou sans acariose, il est préférable d'employer une huile jaune, la moindre efficacité d'un tel produit sur l'excoriose pouvant être largement compensée par des traitements de post-débourrement (cf. bulletin n° 138).

COCHENILLES

Ces insectes n'occasionnent qu'exceptionnellement des dégâts aux vignobles de la région. Quelques foyers justifient cependant l'intervention de traitements spécifiques.

Difficiles à déceler en cours d'hiver, ces ravageurs (Eulecanium corni) provoquent en cours d'été l'apparition de fumagine qui couvre les feuilles, les grappes, et les sarments d'une poussière noire. Les souches atteintes perdent progressivement leur vigueur.

Pendant le repos complet de la végétation, les spécialités à base d'huiles anthracéniques (5 l. d'huile/hl) ou huiles jaunes (2 l. d'huile + 150 g de D.N.O.C./hl donnent de bons résultats. Mouiller abondamment est une condition essentielle de réussite.

Au débourrement, les cléoparathions (1,25 l. d'huile + 45 g de parathion/hl) et les oléomalathions (1 l. d'huile + 300 g de malathion/hl) possèdent également une excellente efficacité, dans la mesure où le traitement est effectué correctement.

ACARIOSE

Depuis plusieurs années, cette affection paraît en extension dans notre région où les jeunes vignes (2 - 3 ans) sont les plus régulièrement atteintes.

Les plantes attaquées se développent mal, les feuilles restent petites, peuvent tomber, les grappes se dessèchent et les rameaux poussent en balais.

La lutte contre les acariens responsables doit être menée très tôt. A l'apparition des dégâts il est le plus souvent trop tard pour intervenir.

Les huiles d'anthracène utilisées à l'époque préconisée précédemment se révèlent efficaces. Juste avant le débourrement, on aura recours aux oléoparathions ou à un soufre micronisé mouillable à 2 %.

PHYLLOXERA GALLICOLE

Cet insecte ne se rencontre que sur les cépages hybrides producteurs directs ou sur les porte-greffes. Il hiverne sous forme d'oeufs déposés sur la souche. Les jeunes larves éclosent au printemps, piquent les jeunes feuilles et provoquent la formation de galles caractéristiques à la face inférieure des feuilles. Il y a de trois à sept générations par an.

Le traitement des vignobles contaminés, en prédébourrement avec une huile d'anthracène jaune donne d'excellents résultats.

REMARQUES

- Pour l'emploi des huiles, respecter les doses préconisées par les fabricants.

- La législation sur les toxiques, très stricte, prévoit que l'arsenite de soude doit être manipulé avec précaution et conservé sous clef. Afin d'éviter les accidents on s'abstiendra de traiter par grand vent, de fumer en cours de travail, d'employer des appareils défectueux, de laisser traîner les récipients ayant contenu la spécialité ou la solution. L'utilisation de gants de caoutchouc et de vêtements de travail spéciaux est recommandée.

-:-:-:-
-:-

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire "Poitou-Charentes"

F. BARBOTIN

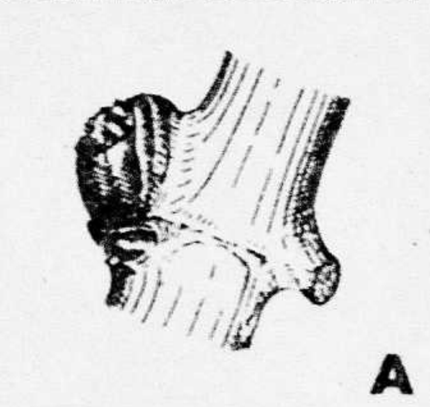
Les Ingénieurs chargés des AVERTISSEMENTS AGRICOLES
A. GRAVAUD
R. HUDE - H. BOUE

Imprimé à la Station le 15 mars 1972 - Précédente note : Bulletin n° 138 de mars 1972.-

Stades repères de la vigne

Dessins de M. BAGGIOLINI

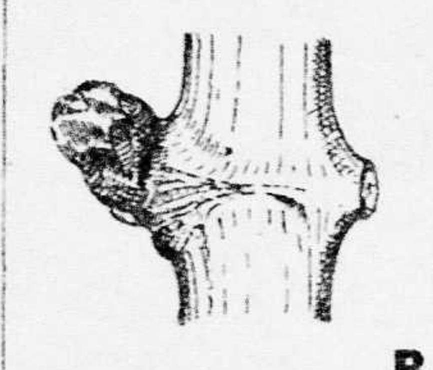
Stations fédérales d'essais agricoles, Lausanne



A

Bourgeon d'hiver

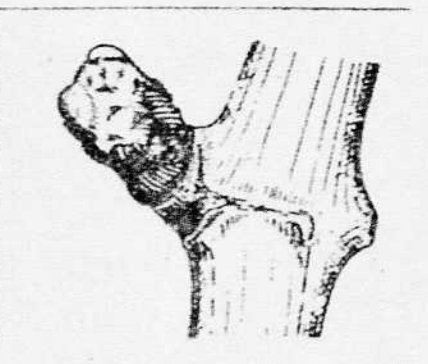
Bourgeon principal formé pendant l'année précédente, caractérisant la vigne dans son état de repos d'hiver. Oeil presque entièrement recouvert par deux écailles protectrices brunâtres.



B

Bourgeon dans le coton

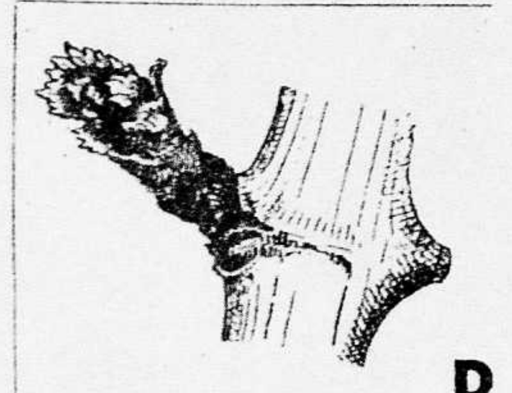
Suit de près le début des « pleurs ». Bourgeon gonflé dont les écailles s'écartent, protection cotonneuse brunâtre très visible.



C

Pointe verte

Oeil continuant à gonfler et à s'allonger, jusqu'à présenter la pointe verte constituée par la jeune pousse.



D

Sortie des feuilles

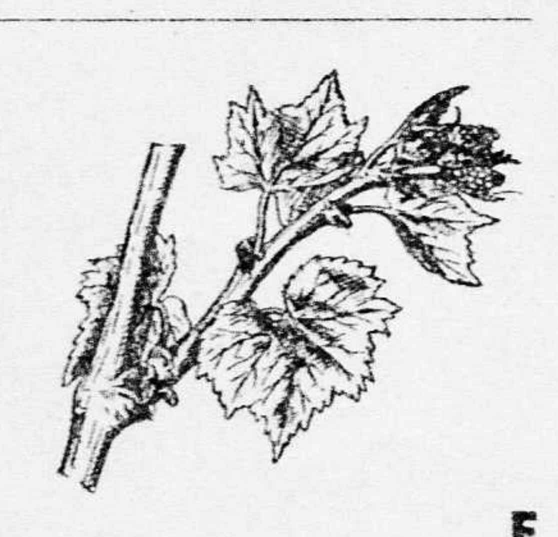
Apparition des feuilles rudimentaires rassemblées en rosette, dont la base est encore protégée par la « bourre », progressivement rejetée hors des écailles.



E

Feuilles étalées

Premières feuilles totalement dégagées présentant les caractères variétaux. Sarment herbacé nettement visible.



F

Grappes visibles

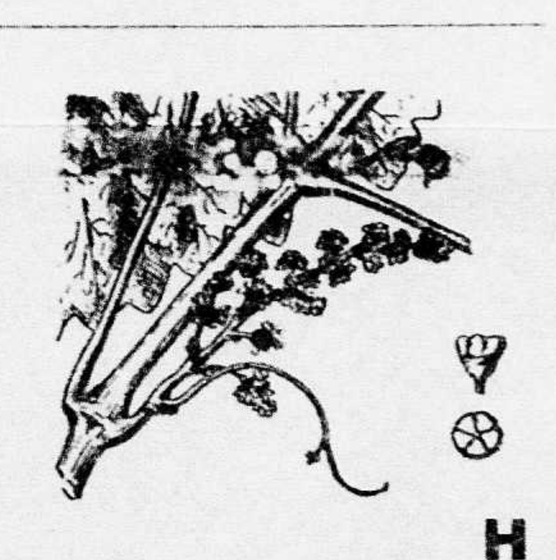
Grappes rudimentaires apparaissant au sommet de la pousse. 4-6 feuilles étalées.



G

Grappes séparées

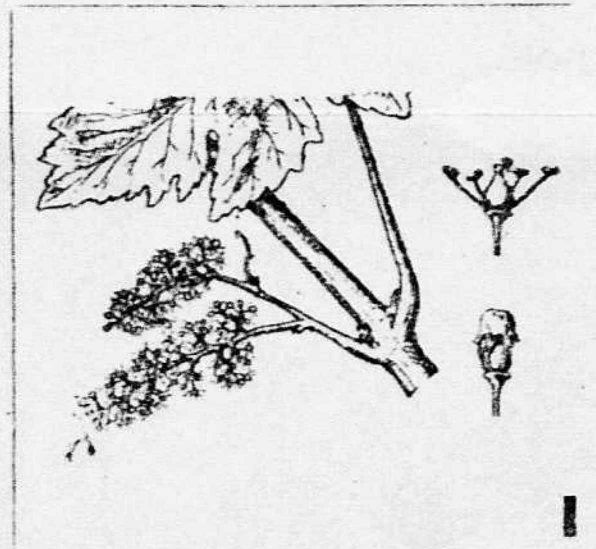
Grappes s'espaçant et s'allongeant sur la pousse. Organes floraux encore agglomérés.



H

Boutons floraux séparés

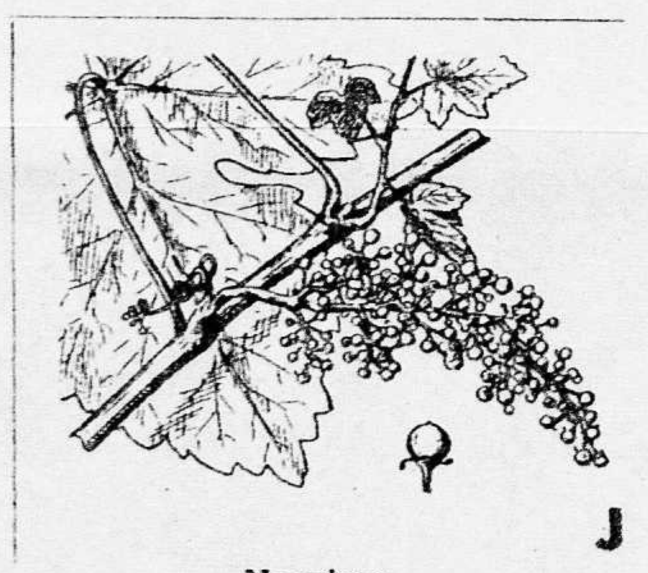
Apparition de la forme typique de l'inflorescence à grappe, dans laquelle les boutons floraux sont nettement isolés. Détail de la figure : fleur en bouton.



I

Floraison

Les détails de la figure montrent comment la corolle, en forme de capuchon, se détache de sa base et se trouve repoussée vers le haut par les étamines. A la chute de la corolle, l'ovaire reste nu, tandis que les organes mâles se disposent en rayons autour de lui.



J

Nouaison

Ovaire commençant à grossir après la fécondation. Les étamines flétrissent, mais restent souvent fixées à leur point d'attache. Le petit fruit formé prend bientôt la forme du « grain » typique de la variété.

L'appréciation objective du développement momentané d'une vigne au moyen de l'échelle proposée ici demande une certaine attention, car l'évolution de l'organe considéré n'est pas forcément simultanée dans l'ensemble de la culture, pas plus d'ailleurs que sur une même plante.

On considérera donc comme déterminant le stade le plus fréquemment représenté sur les ceps de la vigne.

(Extrait de la « Revue romande d'Agriculture, de Viticulture et d'Arboriculture », 8, N° 1, pp. 4-6, 1952.)